



## Renvoyé. peut-il obtenir un visa?

Par **Ephélides**, le **06/04/2008** à **18:13**

Je ne vivais pas encore avec mon ami mais nous cherchions depuis le début de l'année un logement pour nous installer ensemble, première étape probablement avant un mariage, a fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière, exécuté. "Je ne représentais pas une attache suffisante en France". Aura t'il la possibilité d'obtenir un visa pour la France, pour que nous puissions concrétiser ses "attaches"? J'ai peur que non... En vous remerciant pour vos conseils

Par **BELISSIMA**, le **06/04/2008** à **20:41**

bonsoir,  
de quel pays est votre ami ? il est arrivé en France avec quel visa ? a-t-il reçu un arrêté d'expulsion avec une interdiction de territoire ?  
bonne chance à vs

Par **Ephélides**, le **26/05/2008** à **20:55**

Il était en France depuis 8 ans, venant du Mali. Il ne fait pas l'objet d'une interdiction du territoire